



du Bazois

Assemblée Générale

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020
MJC DE CHATILLON EN BAZOIS

Quelques chiffres

En 2019

Nombre de familles adhérentes : **459**

99 enfants accueillis de 0 à 6 ans.

160 enfants accueillis de 6 à 16 ans.

64 personnes prises en charge par le Service de Soins Infirmiers à Domicile.

20 358 heures d'Aide à domicile pour

166 Personnes prises en charge
(**175** dossiers traités).

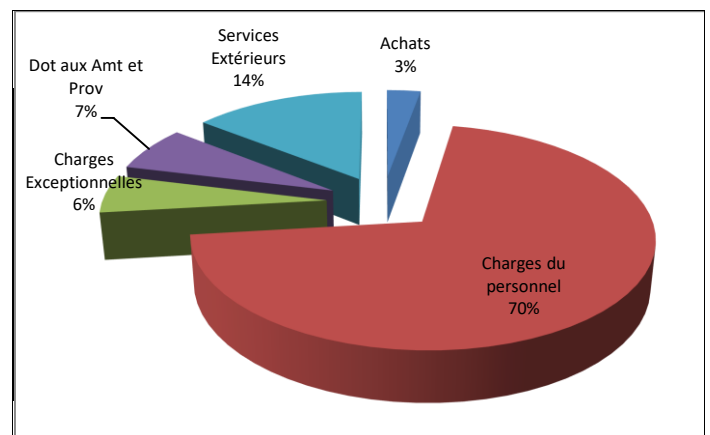
16 personnes prises en charge par l'Accueil de Jour pour 1 084 journées.

5761 repas livrés dans le cadre du Service de Portage de Repas à Domicile.

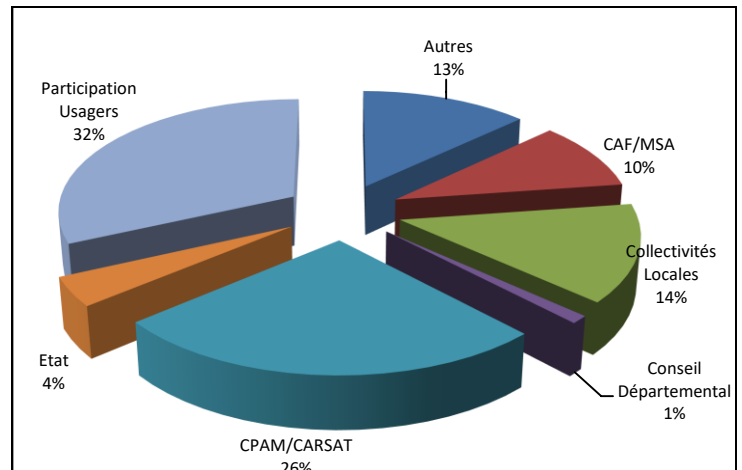
589 demandes au niveau du MSAP (Maison de Services au Public).

44.11 Salariés Equivalent Temps Plein au 31/12/2019.

Dépenses globales 2019 : 2 050 819 €



Recettes globales 2019 : 2 164 142 €



Excédent TOTAL : 113 323,23 €

Excédent Centre Social : 27 529.42 €

Excédent SSIAD : 77 834.78 €

Excédent Aide à Domicile : 12 944.70 €

Déficit Accueil de Jour : - 4985.67 €

ANIMATION PETITE ENFANCE

Bilan de l'année 2019 :

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Multi Accueil : Moyenne de présence de 9 enfants/heure ➤ Niveau de satisfaction sur la transmission des messages aux parents 9 ➤ 4 assistantes maternelles fréquentent régulièrement les ateliers d'éveil du RAM ➤ Passerelles organisées du multi-accueil vers les ACM maternels et l'école maternelle de Châtillon en Bazois satisfaisantes dans l'intérêt des enfants et de leurs parents ➤ Les manifestations festives qui favorisent le lien répondent aux attentes des familles (Noël, kermesse, spectacles ...) ➤ Ludothèque : Atelier hebdomadaire délocalisé sur le périscolaire de l'école de Châtillon en Bazois en alternance avec la MPE de Alluy. ➤ La présence d'une psychologue une fois par mois sur la réunion d'équipe favorise la qualité d'accueil des enfants ➤ Permanence 1 fois par mois de l'infirmière du service PMI du Conseil Départemental 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RAM, peu de rendez-vous sur des besoins administratifs (contrat de travail, congés payés ...) de la part des parents et des assistantes maternelles ➤ Difficultés de mettre en place un partenariat satisfaisant avec les écoles du TABB et le Village d'Enfants ➤ Un Relais sur les communes pour la communication pour nos services petite enfance n'est pas mis en place.

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES

Bilan de l'année 2019 :

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un groupe de 7 parents impliqués à la réflexion sur l'éducation positive. Le groupe est co-animé par une Maman et la Référente Famille ➤ Mise en place du CLAS novembre 2019 (contrat local accompagnement scolaire) et d'une initiation à l'anglais (English club) avec 4 bénévoles ➤ Réalisation de deux saisons thématiques sur le thème de « l'Estime de soi » et sur « le Bien-être », en partenariat avec les Ecoles, la C.C.B.L.M, le Conseil Départemental, la MSA, REAAP ➤ 5 parents-assistantes maternelles et assistante familiale ont bénéficié de la mutualisation de jeux et de matériels de puériculture ➤ 7 devis temps libre en partenariat avec le Conseil Départemental ont favorisé l'accès des enfants aux ACM pour des familles à faible revenu/ 6 ont été acceptés (aide financière) ➤ Fort partenariat avec l'école de Châtillon en Bazois ➤ Renouvellement du Pass'port découverte ➤ L'espace aquatique attire de nouvelles familles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de familles intéressées par le séjour « partir en familles » avec le Centre Social de La Machine ➤ La mixité sociale est difficile à mettre en œuvre ➤ Peu de Relais de communication des actions familles au sein des communes du Bazois ce qui ne permet pas la fréquentation de nouvelles familles sur les actions familles ➤ Difficultés à mettre en place un partenariat satisfaisant avec les écoles du TABB. ➤ Favoriser l'espace aquatique au sein d'une activité famille plus élaborée

ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

Bilan de l'année 2019:

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none">➤ Maternel et Primaire Mercredi : 17.45 de moyenne➤ Maternel et Primaire Périscolaire : 11025.75 heures➤ Ado Périscolaire : 1314 heures➤ Maternel et Primaire Eté : 30.17 de moyenne➤ Ado Petites Vacances et Eté : 2885 heures➤ Plus de 20 ateliers cuisine➤ 2 ateliers aquatiques en périscolaire : Maternel et Primaire➤ Plus de 3 Projets Ado en partenariat avec des associations du territoire➤ Parents Enfance Jeunesse élus au Conseil d'Administration➤ Partenariat avec d'autres Centre Sociaux sur des Sorties Ado➤ Parents et Ados qui se mobilisent sur le Comité d'Usagers Enfance Jeunesse et aussi sur le renouvellement du Contrat De Projet 2019/2023➤ Travail de l'équipe Enfance Jeunesse : Différence entre une garderie et un périscolaire➤ Les ados ont une salle « Ado » avec leur identité➤ Les anniversaires « piscine » en forte augmentation les mercredis après-midi➤ Réalisation d'un espace « Zen » pendant les vacances scolaires pour les primaires à la Maison des Générations➤ Mise en place de jeux de coopération➤ Facebook avec Anim'ton Bazois (405 J'aime)➤ Bon partenariat avec les écoles de Châtillon et sa directrice➤ Délocaliser les ACM en Eté➤ Partenariat avec l'Accueil de Jour sur les activités ponctuelles➤ Une équipe Enfance/Jeunesse qui est stable et dynamique➤ Participation au Festival les P'tites Scènes du Bazois➤ Bonne fréquentation : Mini-camp Primaire et Ado➤ Bon partenariat avec la CCBLM pour des projets CLEA➤ Continuité de Direction entre la Directrice des ACM et l'Adjointe des ACM	<ul style="list-style-type: none">➤ Maternel et Primaire Petites Vacances : 16 de moyenne➤ Pourcentage de goûters « non sucrés »➤ Partenariat avec les mairies : se faire connaître➤ Aménager le Jardin➤ Aménager l'accueil de la Maison des Générations➤ 8.81 : Questionnaire de satisfaction : Locaux : Canicule l'Eté Maison des Générations

ADULTES

Bilan de l'année 2019 :

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none">➤ Le repas des activités a été organisé le 17 Septembre 2019 dans les jardins de la maison Neel en présence d'une cinquantaine de participants.➤ Le niveau de satisfaction générale est à 8.62➤ 66 personnes inscrites aux activités adultes âgées entre 45 et 59 ans➤ Les activités adultes sont globalement équilibrées financièrement.➤ 22 Pass'Port Découverte ont été remis dans le courant de l'année 2019, très forte augmentation par rapport à 2018 où seulement 7 Pass'port avait été distribués, 11 nouveaux participants par le biais du Pass'Port Découverte,➤ Le classeur des activités est revu chaque année,➤ Fort taux de participation aux activités aquatiques, 154 familles inscrites.	<ul style="list-style-type: none">➤ Pas de réunion du comité d'usagers➤ Pas d'évolution de participants au repas adultes malgré de nouveaux adhérents à l'activité aquagym

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Bilan de l'année 2019 :

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none">➤ 541 visites sur l'année contre 446 en 2018, forte augmentation par rapport à 2018 due à la stabilisation de l'agent MSAP, à une meilleure connaissance du service par la population suite aux tables rondes effectuées en 2018 pour notre contrat de projet.➤ L'agent MSAP se forme régulièrement et participe aux réunions de coordination (CAF, Impôts, CPAM)➤ La mise en place d'un contrat collectif avec la mutuelle M.O.S. s'est étendue au département de la Nièvre. Des permanences au Centre Social du Bazois ont été organisées par le Conseil Départemental. Dans le cadre de la MSAP, le Centre Social communique le numéro de téléphone de la MOS pour des prises de rendez-vous directes.➤ Une page réalisée dans chaque Bazois	<ul style="list-style-type: none">➤ Dépliant spécifique qui reste à diffuser➤ La mise à jour de la plateforme logement est du ressort de la communauté de communes pour les informations générales. Les offres liées aux particuliers sont à renforcer. La mise à jour des logements communaux sur la plateforme logement depuis la création n'a pas été faite➤ Pas d'utilisation de la borne visio guichet, de plus en plus de difficulté pour les organismes comme la CPAM à mettre en place des permanences➤ Diminution des financements du conseil départemental➤ Les chèques mobilité, 2 chéquiers distribués sur l'année 2019 : difficulté sur notre secteur pour trouver des taxis proches qui acceptent les chéquiers

PREVENTION / PORTAGE DE REPAS/RELAYAGE/AIDE AUX AIDANTS/PLATEFORME DE RELAIS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Bilan de l'année 2019 :

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Goûter du printemps : 48 participants contre 55 en 2018 ➤ Guinguette : 41 participants contre 60 en 2018 (tous les passants ne sont pas forcément répertoriés) ➤ Goûters de Noël : 58 participants contre 54 en 2018 ➤ +60 ans inscrits à, au moins, un atelier (atelier aquatique compris) : 268 personnes contre 246 en 2018 <p>Service de Portage de Repas à Domicile : le bureau du Centre Social a recherché une autre solution pour 2019 puisqu'il semblait que l'ESAT ne pouvait pas répondre aux exigences de la population servie. Depuis Janvier 2019, le Centre Social a contractualisé avec SOGIREST (Cuisine de Montluçon). Ce qui a changé : choix entre 3 menus.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus de repas livrés : 5761 repas contre 5344 en 2018 pour 39 bénéficiaires ➤ Résultats des enquêtes de satisfaction : la satisfaction concernant la qualité est à 7,80 (7,20 en 2018) <p>Commission « Personnes Retraitées » : 6 réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La Commission « Personnes retraitées » toujours mobilisée autour du thème de la lutte contre l'isolement. Nous pouvons compter sur une quinzaine de membres toujours présents pour proposer une animation et mobiliser pour l'organiser, animer en particulier les rencontres conviviales. <p>Visites des personnes de 80 ans et + :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontre de tous les maires pour présenter le projet. On comptabilise une quarantaine de visiteurs bénévoles pour 240 personnes de plus de 80 ans dont Achun, Alluy, Auany en Bazois, Biches, Châtillon en Bazois Chougny, Dun sur Grandry, Limanton Mont et Marré, Montigny sur Canne et Tintury. <p>Un atelier « Bonus Tonus » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Septembre – 15 participants à l'atelier nutrition <p>Service de Relayage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place du service au 01 avril 2019 : 11 dossiers d'aidants dont 6 aidants ont donné suite pour 196,29 heures. ➤ Formation sur 2 jours (1 en janvier et 1 en mars) sur la base du volontariat de 4 aides à domicile et 4 aides-soignantes par l'organisme RESEDA, Docteur SFEIR (président et gériatre) ➤ Le Centre Social a contractualisé avec la ville de Nevers pour être relais local de la Plateforme de relais et d'accompagnement 	<p>Prévention : la mobilisation est ardue mais le nombre de participants augmente. La prise de conscience est là mais il ne faut pas baisser la garde.</p> <p>Aides aux aidants :</p> <p>Dans le cadre de la Plateforme de relais et d'accompagnement, nous essayons de recruter, en vain, une psychologue pour former un 3^{ème} groupe d'aides aux aidants et suivre les aidants des 2 groupes précédents.</p> <p>Résultats : 1^{ère} mobilisation d'aidants pour le 16/09/2019 afin de présenter les différents dispositifs existants pouvant leur venir en aide, mais qui est restée sans suite faute de psychologue. Nous avons décidé pour ne pas perdre l'intégralité du financement prévu par RESEDA pour cette opération, de faire de nouveau appel à Mme ISSARD qui a accepté le suivi des groupes précédents.</p> <p>Visites des personnes de 80 ans et + :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas eu de visites sur les Communes de Brinay, Montapas, Ougny et Tamnay en Bazois <p>Comité d'usagers services à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La participation des usagers reste encore trop faible (-10% au jour de la réunion) au regard du nombre de bénéficiaires des services (SPASAD, Accueil de jour, Portage de repas) ➤ La réunion de décembre a été reportée au 16 janvier 2020 : 10 participants ➤ Réunion du 04 Juillet 2019 : 10 participants <p>Service de Relayage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Service exigeant par rapport à la coordination des plannings entre services, il existe trop de contraintes sur les plannings prévisionnels. Comment s'organiser pour être réactif ? ➤ A ce jour, pas de relayage de 21h à 6h.

ANIMATION GLOBALE ET LOGISTIQUE

Bilan de l'année 2019 :

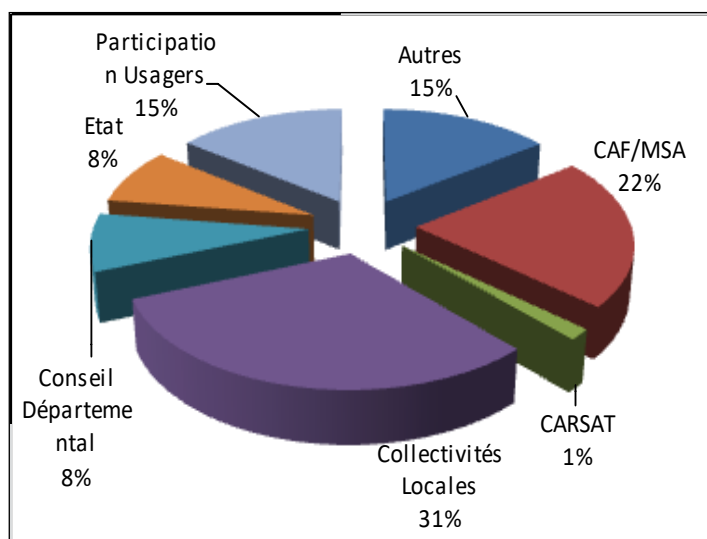
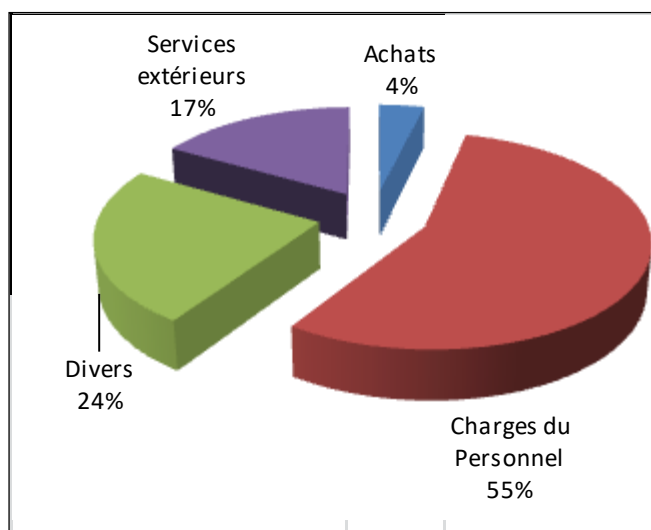
POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'espace aquatique rencontre un fort succès de participations avec 154 familles inscrites. ➤ Poursuite du groupe de paroles d'aide aux aidants et constitution d'un deuxième groupe sur ce thème. ➤ L'agence Régionale de Santé nous retient pour la mise en place du service de relayage à l'échelle du pays nivernais Morvan. ➤ Prise de compétence « animation globale » et Enfance jeunesse dans le cadre d'une compétence globale action sociale et compétence « Maison des Services Au Public » par la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan ➤ Investissement des bénévoles pour l'aménagement des garages et des extérieurs de la Maison Neel, ➤ Projet d'Accueil de Jour itinérant avec une antenne sur Saint-Honoré-Les-Bains accordé. ➤ L'appel d'offres concernant la plateforme de répit est à l'échelle départementale. Une convention a été signée avec le C.C.A.S. de Nevers et les Centres Sociaux de Moulins Engilbert et Lormes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens pour le S.P.A.S.A.D. ➤ Faute de temps, nous devons poursuivre le travail sur la démarche qualité au niveau du secteur Petite Enfance, Enfance Jeunesse, ➤ L'entrée de la Maison des Générations reste à être indiquée, et aménager l'accueil. ➤ Désengagement de la MSA sur le Contrat Enfance Jeunesse.

CENTRE SOCIAL PROPREMENT DIT

(Tous les services de l'animation, Multiaccueil, Portage de repas, Maison des Services au Public)

Dépenses 2019 : 886 885,62 €

Recettes 2019 : 914 415 €



Excédent : 27 529.42 €

SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

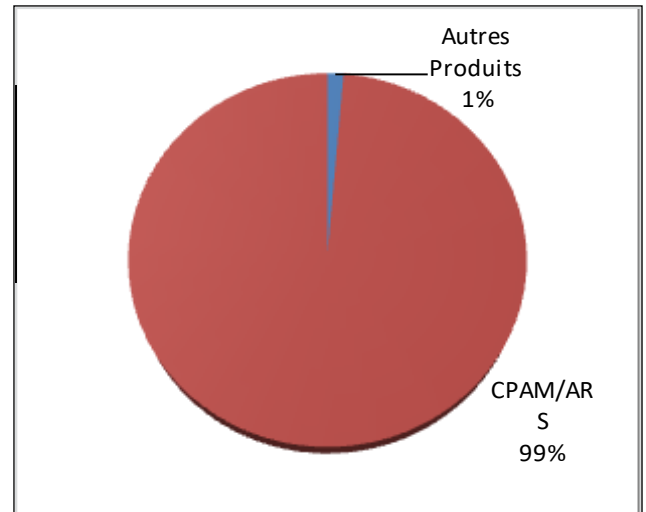
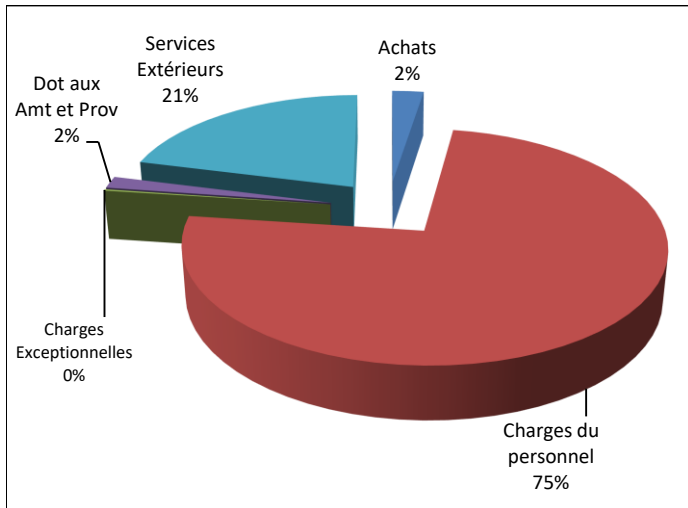
Bilan de l'année 2019 :

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<p>Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de la Coordinatrice Service aux Personnes : Diplôme Universitaire Interprofessionnel de Gérontologie qui a débuté en Novembre 2018 et qui s'achèvera en Octobre 2020. ➤ Augmentation du nombre d'heures d'interventions, 20 358h en 2019 contre 19 690h en 2018. ➤ L'évaluation à domicile des aides à domicile a été réalisée. ➤ Maintien des réunions de services SAAD une fois par mois. <p>Service de Soins Infirmiers A Domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien des réunions de coordination informelles avec les partenaires de la Maison de Santé, principalement constituées d'échanges entre médecins, infirmières et infirmière coordinatrice dans le cas de problèmes de prise en charge mais également sur l'évolution de la situation. ➤ Nouvelle convention signée avec l'HAD Croix Rouge de Nevers avec une meilleure coordination des prises en charge. <p>Service polyvalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunions de coordination effectives entre aides-soignants et aides à domicile. ➤ Maintien des actions de prévention réalisées qui remportent toujours un franc succès et sont appréciées par l'ensemble des bénéficiaires. ➤ Nombre de participation aux temps conviviaux (Guinguette, Goûters, Semaine Bleue) stable, 48 bénéficiaires tout comme en 2018 ➤ Maintien du Groupe de parole pour les salariés avec le réseau Emeraude (8 réunions de 2h) 	<p>Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation des kilomètres, 113 271 en 2019 contre 95 233 kms en 2018 due aux actions de préventions individuelles et collectives et accompagnement véhiculé à l'Accueil de Jour. ➤ Les projets personnalisés n'ont pas pu tous être mis à jour en 2019. ➤ Difficulté de recrutement pendant la période de congés annuels <p>Service de Soins Infirmiers A Domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Toujours aucune réunion programmée avec l'ensemble des partenaires au regard des plannings de chacun. ➤ Diminution du nombre de journées de prises en charge (9042 journées contre 10339 en 2018) avec un taux de remplissage à 61.93% (70.82% en 2018) pour une moyenne de 28.42 bénéficiaires par mois. ➤ Taux de remplissage inférieur à 80% : 305 jours d'hospitalisations. 14 décès au cours de l'année (7 entre le mois de juin et Août 2019). Sur 38 sorties, il y a eu 2 prises en charge de moins d'un mois et 13 de moins de 15 jours. ➤ Temps de soins moyen de 45 min voir 60 min par bénéficiaire (les GIR 1 et 2 représentent 53.35% du service contre 46.67% en 2018). 87.60% des bénéficiaires sont pris en charge quotidiennement contre 80.54% en 2018. <p>Service polyvalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le logiciel commun n'a pas encore été mis en place ➤ Evaluations communes à domicile des bénéficiaires SPASAD par l'Infirmière coordinatrice et la Coordinatrice services aux personnes n'ont pas été effectives en 2019 ➤ Très faible voire nulle de la participation des bénéficiaires à la Semaine Bleue (8 bénéficiaires dont 4 d'entre eux sont bénéficiaires de l'accueil de jour et ont été accompagnés par les animatrices).

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Charges 2019 : 484 336.26 €

Produits 2019 : 562 171.04 €

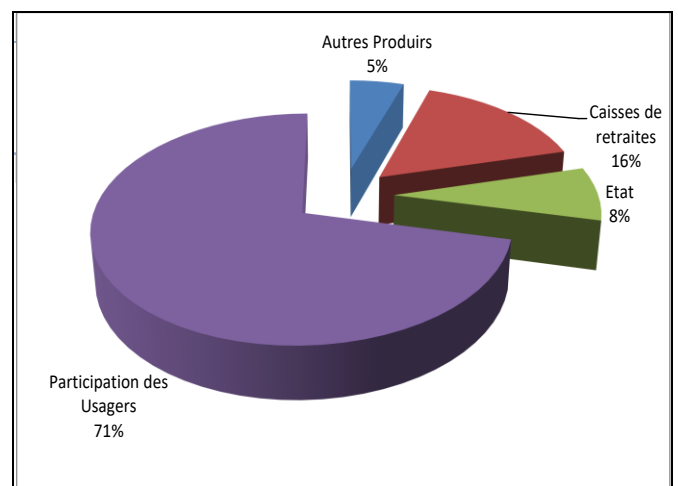
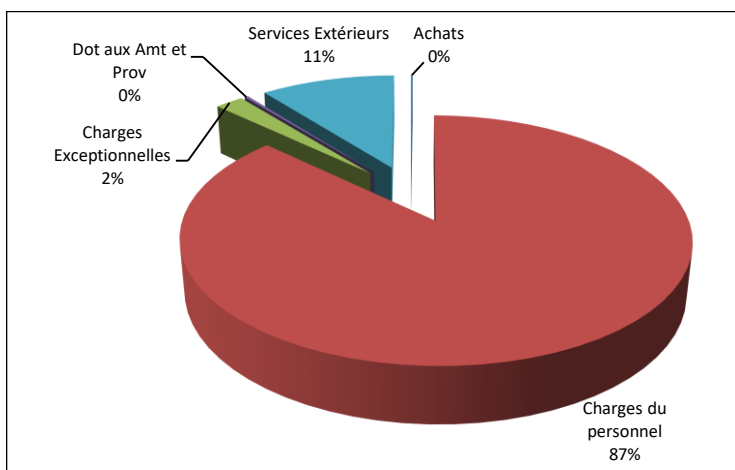


Excédent : 77 834.78 €

Service d'Aide à Domicile (SAAD)

Charges 2019 : 531 228.35 €

Produits 2019 : 544 173.70 €



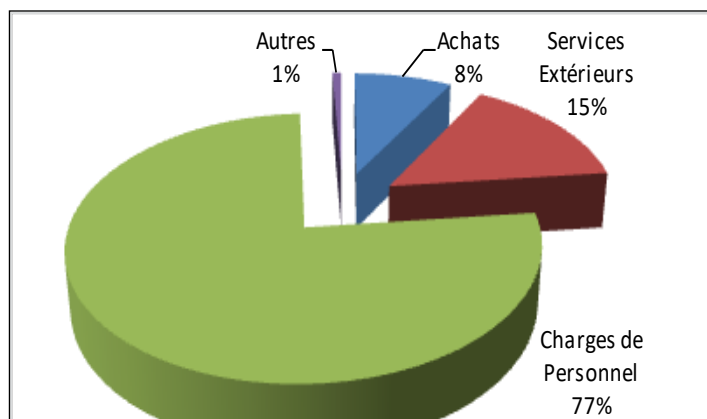
Excédent : 12 944.70 €

Accueil de Jour

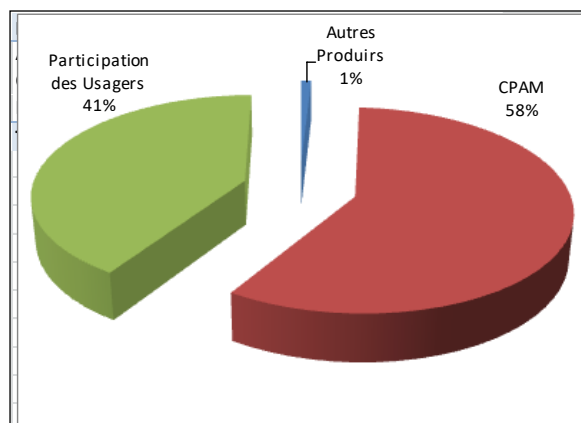
Bilan de l'année 2019 :

POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture de l'accueil de jour itinérant à Saint Honoré les bains : 4 places. Il a fonctionné dès le 1^{er} octobre 2019 les mardis et les vendredis. Nous avons reçu un accueil très favorable par la municipalité de Saint Honoré les Bains qui a mis à la disposition du Centre Social une grande salle pour recevoir les bénéficiaires. Il est souligné une collaboration constructive avec le Centre Social de Moulins Engilbert qui assure les transports des bénéficiaires. Nous avons accueilli 9 bénéficiaires sur la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019, ➤ Pour l'encadrement des bénéficiaires de l'accueil de jour une salariée du Centre Social du Bazois titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale a fait une formation complémentaire en vue d'obtenir le diplôme d'état d'AES (accompagnant éducatif et social) option établissement. 8 bénévoles participent en fonction de la compétence de chacun aux animations de l'accueil de jour (chanson, jardinage....) ➤ Toutes ces activités ont un objectif commun : la stimulation en continu, qu'elle soit physique, cognitive et psychologique, retarder la perte des capacités voire stabiliser l'état de santé des personnes accueillies. ➤ Rencontres entre les bénéficiaires des 2 sites 2 fois par mois. ➤ Repas de fin d'année avec les bénéficiaires et aidants des 2 sites. ➤ Instauration d'un fil rouge: les pays de la communauté européenne ➤ Jeux de société, du jardinage (récolte et consommation des produits potagers). ➤ 1 personne a fait une activité aquatique depuis septembre et 3 autres l'atelier « Corps et mémoire ». ➤ Les bénéficiaires participent à des activités intergénérationnelles avec des adultes et/ou des enfants (Maison de la Petite-Enfance-Enfance-jeunesse (4), repas organisés par le Club de l'Age d'Or (4), Fête du Printemps et Fête de Fin d'Année, guinguette) ➤ Un journal mensuel des activités réalisées photos à l'appui est élaboré avec les bénéficiaires des 2 sites de l'accueil de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A ce jour, l'accueil de jour itinérant n'est pas intégré dans les activités et par population locale de Moulins Engilbert et de Saint Honoré les Bains. ➤ Un article de présentation d'ouverture dans le journal du Centre. ➤ Nous sommes dans l'attente du transfert de l'accueil de jour itinérant dans le nouveau local qui a été acquis début 2020 et qui sera adapté à la population accueillie. ➤ La question du transport reste importante (kilomètres et temps de déplacement). Sans dépasser les 20 kms et dans le respect des heures d'ouverture de l'Accueil de Jour 10h-16h, sachant que le transport se fait de 9h à 10h le matin et de 16h à 17h30 le soir : en 2019, le nombre de kilomètres dépassent les 22 000 kms pour le Centre Social du Bazois et 3.130 kms pour le Centre Social de Moulins Engilbert.

Charges 2019 : 136 191.12 €



Produits 2019 : 131 205.45 €



Résultat : - 4 985.67 €

COMPTE DE RESULTAT 2019

Charges	2 019	Produits	2 019
Achats	66 168	Prestations de Services	1 564 606
Charges Externes	352 656	Subventions d'Exploitation	413 527
Charges de Personnel	1 518 966	Produits Exceptionnels	12 591
Charges Exceptionnelles	13 324	Autres Produits	173 419
Dot Am et Prov	99 706		
Autres charges			
Total Charges	2 050 819	Total Produits	2 164 142

BILAN 2019

Actif	2019	2018	Passif	2019	2018
Immobilisations Corporelles	130 286	133 489	Fonds Propres	349 568	384 882
Créances	427 813	308 145	Provisions	153 365	145 927
Disponibilités	968 731	1 054 161	Fonds Dédiés	626 360	636 591
			Dettes	397 537	328 395
Total Actif	1 526 830	1 495 795	Total Passif	1 526 830	1 495 795

Affectation du résultat

Résultat global :	+ 113 323 €	Proposition d'affectation :
SSIAD :	+ 77 834 €	18 000 € pour la poursuite de l'aménagement des garages du SSIAD. 10 000 € pour l'évaluation externe prévue en 2021 49 834 € Réduction des charges d'exploitation 2021
Aide à Domicile :	+ 12 944 €	8 000 € pour l'évaluation externe prévue en 2021 4944 € à la réserve de compensation des déficits.
Accueil de Jour :	-4 985 €	Affectation du résultat déficitaire en 2021
Soit :		
Soins	- 309 €	Augmentation des charges du budget 2021
Hébergement	- 2593 €	Affectation du résultat déficitaire en augmentation des charges du budget 2021
Dépendance	- 2083 €	Affectation du résultat déficitaire en augmentation des charges du budget 2021
Centre Social proprement dit :	27 529 €	Fonds dédiés à projet associatif

Proposition affectation Fonds dédiés

Fonds Dédiés à Projet Associatif

	Solde au 31/12/2018	Reprise au 31/12/2019	Affectation Résultat 2019 selon décision AG 2020	Proposition d'Affectation du Résultat 2019	TOTAL APRES AFFECTATION RESULTAT 2019
Animation Personnes Agées	6 552,36	6 552,36			0,00
Espace aquatique	44 402,83	24 602,83			19 800,00
Espace intergénérationnel Maison des Générations	21 007,55				21 007,55
Maison des générations solde	39 000,00				39 000,00
Achat d'un bâtiment maison Neel	55 856,82	2 832,01			53 024,81
Aménagement propriété Néel (garage centre + parking)	19 283,32	2 064,00	56 324,74	27 529,42	101 073,48
Achat matériel pour activités aquatiques	30 868,53	371,57			30 496,96
TOTAL	216 971,41	36 422,77	56 324,74	27 529,42	264 402,80



du Bazois

Assemblée Générale Vendredi 18 Septembre 2020

Rapport d'orientation

Convention Territoriale Globale de Services aux Familles a été signée pour 5 ans, par la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan et la Caisse d'Allocation Familiales de la Nièvre. Cette convention vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Ce projet est établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe (habitants, associations, collectivités territoriales, etc...) sur les territoires prioritaires identifiés. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires sur la Communauté de Communes, de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin et d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.

L'année 2020 doit permettre d'établir des fiches actions de manière à déterminer les modalités de collaboration entre la Communauté de Communes et les quatre centres sociaux selon huit axes définis. Les fonctionnements des 4 centres sociaux sont différents et tiennent compte de l'histoire, de l'existant et des priorités définies sur leur territoire d'intervention. La question qui se posera aux élus est la suivante : doit-on harmoniser les fonctionnements (harmonisation vers le haut, le bas ou à la moyenne), ou doit-on être dans une démarche de développement social local, c'est à dire soutenir l'existant en prenant en compte les attentes des habitants de chaque territoire ? Ce choix politique est important car soit il mettra en difficulté le centre social du Bazois, soit il lui permettra de poursuivre le travail au profit des habitants de la manière dont nous l'avons fait avec les élus locaux de la Communauté de Communes du Bazois. Il faudra également prendre en compte le désengagement de la MSA ; ce qui nous obligera à revoir nos priorités et nous amènera à faire des choix sur la pérennité ou pas de certaines activités, ainsi que sur leurs gestions.

Le projet de la Maison de la Parentalité sera le gros chantier de cette année 2020 avec la recherche de partenaires financiers nous permettant la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement de son espace extérieur. Un comité de pilotage sera mis en place pour suivre ce projet, tant sur le plan technique (architecte...) que sur le plan financier.

La Maison des Services Au Public a été labellisée Maison France Services en février 2020, ce qui permet d'élargir notre collaboration avec d'autres partenaires. La Maison France Services a été inaugurée par la Sous-Préfète le 21 août dernier. Je tiens à préciser que le transport à la demande n'est pas du ressort du centre social mais de la Communauté de Communes et des municipalités qui ont fait ou non le choix d'en prendre la compétence. Au niveau de la mutuelle M.O.S, le Conseil Départemental a maintenant conventionné pour tous les nivernais et a organisé des lieux de permanences sur le département (Châtillon ne fait pas partie des retenus).

L'espace aquatique reste un lieu essentiel dans l'action du centre social. Les diverses activités ont accueilli plus de 150 personnes l'année dernière. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir l'école de Châtillon en Bazois, et espérons que le syndicat intercommunal du T.A.A.B. trouvera une solution pour permettre aux élèves de fréquenter l'espace aquatique.

Au niveau des actions familles, les sorties, l'atelier cuisine, la fête du jeu seront poursuivis et nous développerons un accompagnement à la scolarité. Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents a ouvert ses portes en janvier 2020.

Nous poursuivrons et développerons les actions de prévention santé et de lutte contre l'isolement avec le soutien de la C.A.R.S.A.T., de l'A.R.S., et du Conseil Départemental, et avec la forte implication des bénévoles dans le cadre de la commission personnes retraitées.

Nous poursuivrons la mise en œuvre du service de relayage pour lequel nous avons été retenu à titre expérimental par l'Agence Régionale de Santé. Le principe est de remplacer l'aidant pour lui permettre de prendre un temps de répit. Après une évaluation à domicile, le centre social proposera la mise à disposition de professionnels sur des temps d'intervention d'un minimum de 4 heures. Cela viendra en complément des actions pour les aidants (formation, groupes de paroles). Avec le soutien du pays Nivernais Morvan, et en partenariat avec les centres sociaux de Lormes et Moulins Engilbert, nous poursuivrons également notre partenariat avec le CCAS de Nevers dans le cadre de la plateforme d'accompagnement et de répit départementale. Cela nous permettra de pérenniser les groupes d'aide aux aidants et d'apporter un soutien psychologique aux aidants.

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile :

Au niveau du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental ont pris un arrêté en vue de contractualiser un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le service. Cette négociation devait avoir lieu en 2018 mais n'a pas démarré. On peut donc s'attendre sauf s'il y a évolution de la législation que celle-ci se déroule en 2020.

La négociation à mener portera sur les moyens à mobiliser pour les 5 années futures. Nous militerons pour :

- L'ajustement du territoire d'intervention en vue de n'avoir qu'un seul territoire d'intervention pour l'aide et le soin à domicile,
- Le maintien de la capacité à 40 places pour le S.S.I.A.D.,
- Au niveau de l'accompagnement, la poursuite des actions de prévention (relatives aux chutes à domicile, à l'isolement, à la dénutrition et à la déshydratation) sur les bases définies : 30 minutes par mois d'intervention auprès de 80 bénéficiaires,
- Le maintien des crédits liés aux actions de formation du personnel et ceux pour les échanges entre aide soignants et aides à domicile sur des situations complexes,
- La reprise des déficits de l'aide à domicile des années 2014 (15 348.48 €) et 2015 (20 520.57 €).

Accueil de Jour :

Là aussi la négociation d'un C.P.O.M. est prévue. Le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé nous ont attribué 4 places supplémentaires pour l'ouverture d'une antenne de l'accueil de jour sur Saint Honoré les Bains. Après avoir été accueillis dans un premier temps dans une salle mise à notre disposition par la Commune de Saint Honoré Les Bains, nous sommes entrés au 1^{er} juillet dans nos locaux. A cette occasion, je remercie Monsieur le Maire de Saint Honoré les Bains de nous avoir mis à disposition une salle ; et aux bénévoles d'avoir œuvré dur pour que l'ouverture de l'accueil de jour dans nos locaux puisse se faire au 1^{er} juillet.

A l'heure où j'écris ce rapport, les orientations qui auraient dues être présentées en avril dernier sont toujours d'actualité, mais ont connu une grande perturbation à cause de la crise sanitaire qui nous a touché. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel qui pendant cette crise a pris quotidiennement des risques pour la continuité des différents services.